



Mairie De Chitry
Yonne (89)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Lundi 14 Juin 2021

Date de convocation : Lundi 07 Juin 2021

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de conseillers votants : 11

L'an deux mil vingt et un, le quatorze juin à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en salle de la Mairie, en session ordinaire, sous la présence de Monsieur Christian BOULEY Maire.

Etaient présents : M. BOULEY Christian, Mme DUMESNIL Sylvie, M. DURIF Jean-Michel, M. FAULCONNIER Dominique, M. JACQUOT Fabrice, M. DURVILLE Nicolas, Mme CHALMEAU Elodie, M. GIRAUDON Thibaut, M. VOCORET Sylvain, Mme CHALMEAU Vanina et M. FABRE Vincent.

Secrétaire de séance : Madame CHALMEAU Vanina

Adoption du Compte-rendu de la séance du Lundi 17 Mai 2021	Page 1
Acquisition d'un ordinateur pour Le Maire	Page 2
Choix de l'entreprise pour les portes arrière des écoles	Page 2
Questions diverses et informations du Maire	Page 2/3

Le Maire informe l'assemblée des pouvoirs donnés et fait part des documents déposés sur la table. Monsieur Le Maire informe également que trois points sont ajoutés à l'ordre du jour, à savoir :

- Demande de subvention au titre des amendes de police pour la création de l'abri à vélos
- Rapport de la CLECT concernant l'évaluation du transfert de la gestion des installations portuaires,
- Décision modificative n°3

Le conseil municipal accepte les 3 points ajoutés.

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 17 Mai 2021

Les membres du conseil adoptent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 17 Mai 2021

ACQUISITION D'UN ORDINATEUR POUR LE MAIRE

Un devis a été fait à JVS pour un PC portable 17 pouces pour un montant total de 1 449 € Hors taxes soit 1 738.80 € TTC. Les membres du conseil adoptent à l'unanimité l'acquisition d'un ordinateur pour le Maire ; soit 11 pour et 0 contre.

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES PORTES ARRIÈRE DE L'ÉCOLE

Monsieur Le Maire a reçu 2 devis des entreprises Varennes Menuiserie pour un montant de 7 334.40 € et de l'entreprise Asselineau pour un montant de 7 344 € pour 2 portes en bois. Les membres du conseil votent à l'unanimité le devis de l'entreprise Varennes Menuiserie ; soit 11 pour et 0 contre.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE POUR LA CRÉATION DE L'ABRI BUS

Monsieur propose de demander une subvention au titre des amendes de police pour la création de l'abri bus. Le conseil municipal autorise à l'unanimité ; soit 11 pour et 0 contre.

RAPPORT DE LA CLECT CONCERNANT L'ÉVALUATION DU TRANSFERT DE LA GESTION DES INSTALLATIONS PORTUAIRES

Monsieur Le Maire présente le rapport de la CLECT concernant l'évaluation du transfert de la gestion des installations portuaires. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ce rapport ; soit 11 pour et 0 contre.

DÉCISION MODIFICATIVE N°3

Monsieur Le Maire informe avoir reçu le solde à régler au SDEY pour l'extension de l'éclairage public effectuée en 2020 ; à savoir ; 9 073.42 €. Le compte n'étant pas assez approvisionné, il est nécessaire de faire une décision modificative du compte 21534 vers le compte 20412. Le conseil municipal vote à l'unanimité cette décision modificative ; soit 11 pour et 0 contre.

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS DU MAIRE

- Monsieur Le Maire a reçu un courrier du SDEY indiquant que le dossier de rénovation de l'éclairage public n'a pas reçu de suite favorable au titre de l'année 2021 demande sera donc effective en 2022.
- La commune a contacté l'association RENOUER afin d'embaucher un agent technique à hauteur de 5 matinées par semaine pour les mois de juin et juillet.
- 2 composteurs ont été mis en place et seront réservés uniquement pour la cantine panneau sera installé sur le composteur pour informer les habitants de la commune quant à son utilisation.

* Prochaine réunion de Conseil Municipal le 12 / 07 / 2021 à 20 H

La séance est levée à 22 H 10

Le Maire,
Christian BOULEY

